



communauté de l'auxerrois



Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant PLH & PDM (PLUi HM) – Volet mobilité

www.agglo-auxerrois.fr



communauté de l'auxerrois

1. Les déplacements des actifs

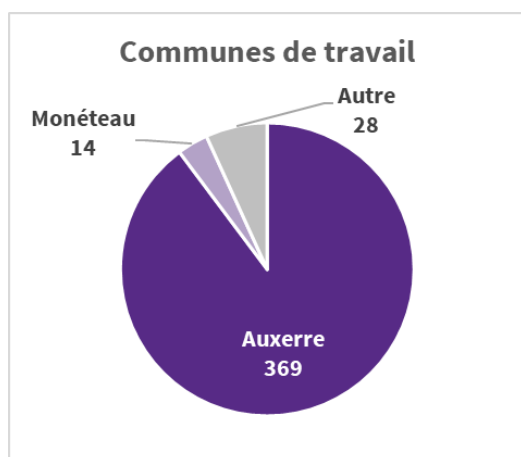
*Synthèse du questionnaire
aux actifs*

Introduction

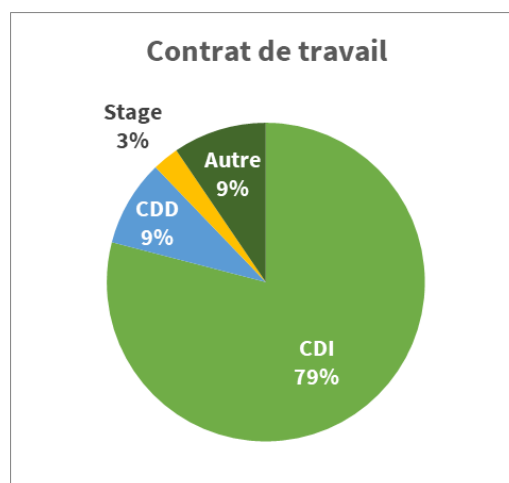
Un questionnaire diffusé en septembre 2023 aux employeurs du territoire de l'Auxerrois pour connaître les pratiques, les contraintes et les attentes des actifs pour leurs déplacements domicile-travail.

411 connexions au questionnaire ont été comptabilisées et 348 réponses complètes, soit 1,0 % des actifs du territoire.

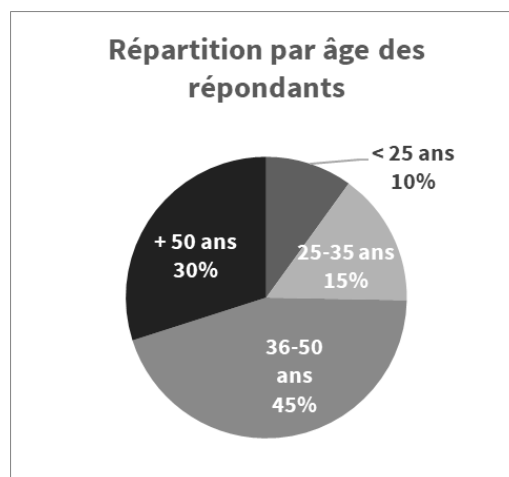
Le profil des répondants



Une surreprésentation des actifs travaillant à Auxerre : Selon l'INSEE (2020), 70 % des emplois sont à Auxerre.



Tous les types de contrats sont représentés.



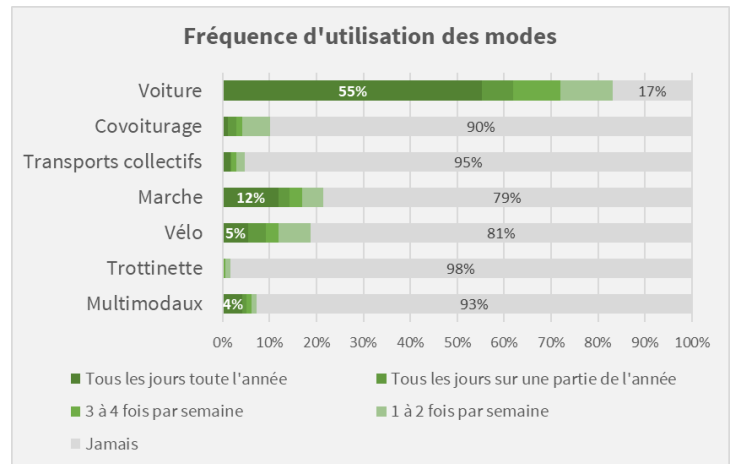
Toutes les tranches d'âges sont représentées.

La voiture dans les déplacements domicile-travail : une prédominance à nuancer

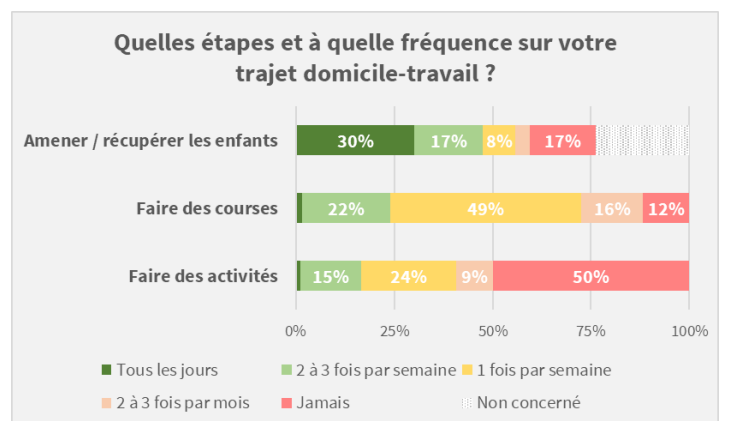
Le questionnaire aux actifs confirme l'hégémonie de la voiture mais nuance toutefois sa prépondérance. **La voiture est utilisée tous les jours par 55 % des répondants.** 35 % des actifs (en retirant les 10 % de personnes à temps partiel utilisant la voiture 3 à 4 fois par semaine) qui peuvent utiliser de temps en temps un autre mode.

Les modes de report semblent être principalement les modes actifs et le covoiturage. Attention toutefois cette enquête semble surévaluée le report vers les modes actifs : ici si 5 % des répondants utilisent le vélo tous les jours, ils ne sont qu'à peine 2 % selon l'INSEE.

65 % des répondants déclarent toujours utilisés le même mode de transport.



Les déplacements chainés¹, des déplacements motorisés



65 % des répondants déclarent effectuer régulièrement au

¹ Déplacement au cours duquel plusieurs étapes sont réalisées correspondant à des motifs différents

moins une étape (un déplacement « chaîné ») sur leur trajet domicile-travail :

- 48 % vont chercher leurs enfants à l'école au moins 2 fois par semaine ;
- 73 % effectuent des achats à minima 1 fois par semaine ;
- 56 % réalisent des activités au moins 1 fois par semaine.

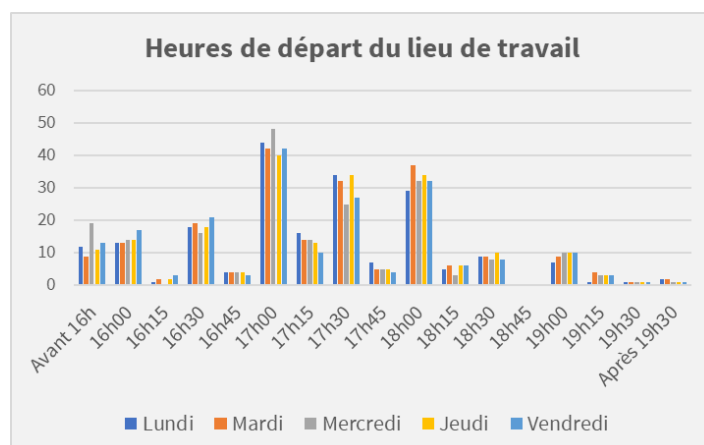
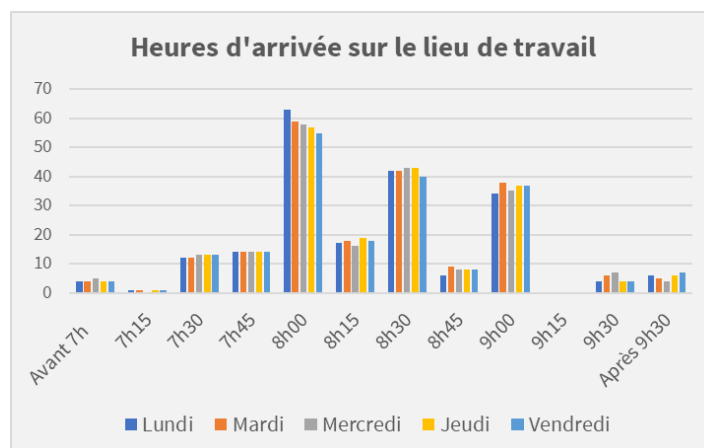
En moyenne par jour, **44 % des répondants effectuent un déplacement chaîné.**

A noter que les déplacements chaînés sont plus fréquents chez les personnes **motorisées** : 71 % d'entre eux réalisent au moins une étape. Les automobilistes rationalisent ainsi davantage leurs déplacements du fait notamment de distances souvent plus longues.

Les horaires de travail, un facteur de l'heure de pointe

Des horaires de travail concentrés sur l'heure de pointe...

Sur un jour type, 80 à 85 % des répondants déclarent avoir des horaires de travail classiques (à savoir arrivée au travail entre 7h45 et 9h à et départ de 16h45 à 18h30) qui expliquent la circulation dense à ces horaires.



... mais des heures creuses pas si creuses

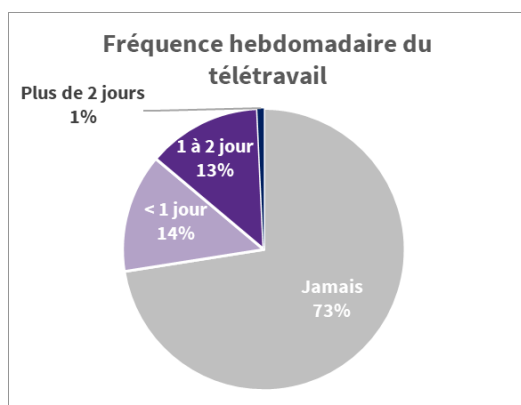
Toutefois, au cours de la semaine, 40 % des répondants déclarent avoir des horaires atypiques (autres que les créneaux précédemment cités) au moins 2 jours dans la semaine (soit le matin, soit le soir ou les 2), révélant l'enjeu de la

pérennité tout au long de la journée de l'offre de mobilité alternative qui doit répondre également aux horaires dits « creux » aux besoins des actifs.

Aussi, avec le vieillissement de la population, la croissance des emplois fractionnés et aux horaires atypiques et la prise en compte des déplacements professionnels, la mobilité en heures creuses prend de plus en plus d'importance.

Le télétravail, une pratique très ponctuelle

27 % des répondants déclarent faire du télétravail de temps en temps, et seulement 14 % de manière régulière (au moins 1 jour par semaine).

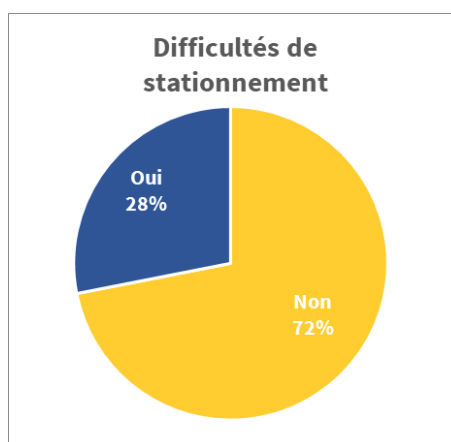


La question du stationnement

58 % des actifs ayant répondu à l'enquête et venant en voiture

sur leur lieu de travail stationnent leur véhicule sur le parking privé de leur entreprise, le reliquat se stationnant principalement sur la voie publique.

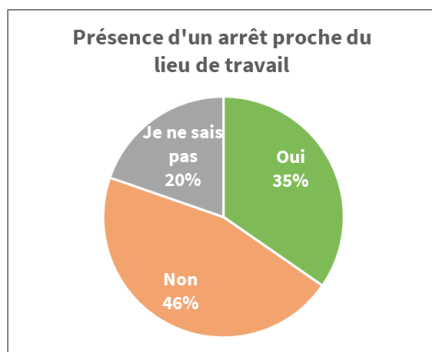
28 % d'entre eux déclarent rencontrer des difficultés pour se stationner. La principale raison évoquée est le manque de places proches de leur lieu de travail.



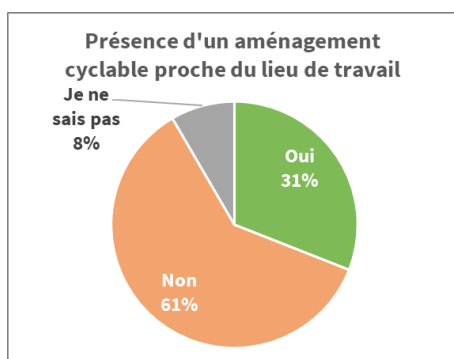
L'offre alternative proche de son lieu de travail

Seulement 35 % des répondants disent disposer d'un arrêt de bus près de leur lieu de travail. Ce résultat révèle soit une méconnaissance de l'offre, soit le sentiment que les arrêts sont

trop éloignés de leur lieu d'emploi pour être attractif.

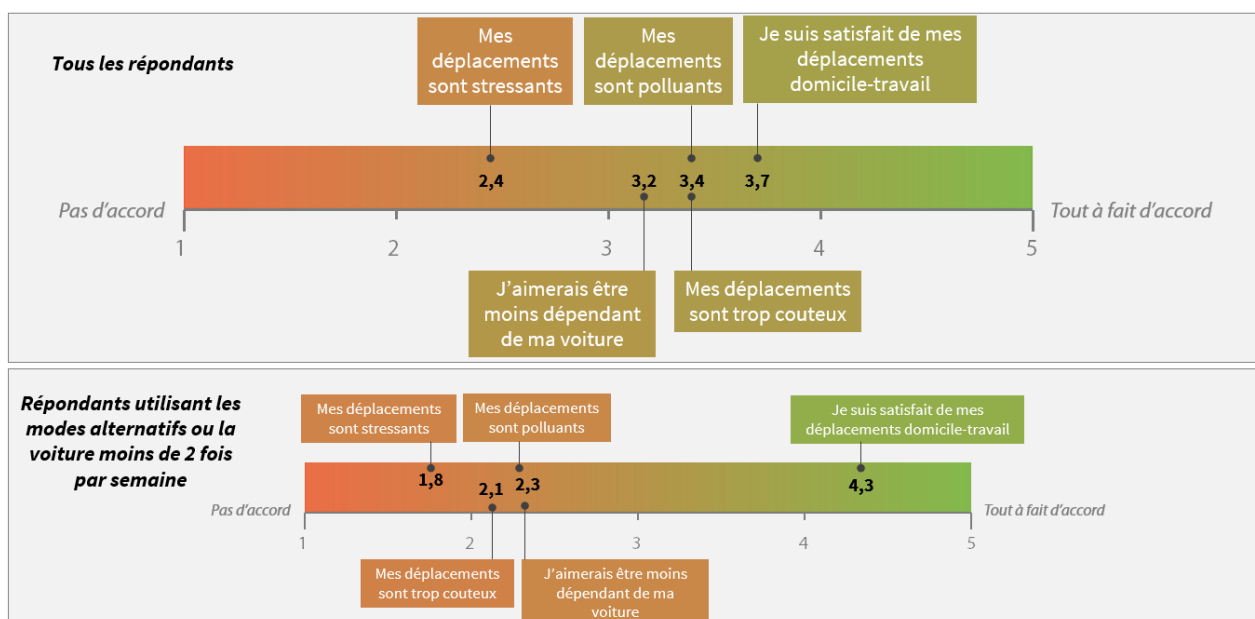


31 % des répondants estiment qu'il y a un aménagement cyclable proche de leur lieu de travail. C'est un résultat assez élevé mais qui montre qu'il reste encore de nombreux secteurs à desservir.



Une perception plutôt négative des déplacements domicile-travail

Mais les déplacements sont perçus plus favorablement dès lors que les actifs utilisent fréquemment un mode alternatif à la voiture. On relève une satisfaction 16 % supérieure chez les personnes ayant recours à leur voiture moins de 2 fois par semaine.



Les dispositifs pour favoriser la mobilité durable

Le Plan de Mobilité Employeur, un document peu mobilisé

Les Plan de Mobilité Employeur (PDME) visent à l'amélioration des conditions de déplacement des salariés des entreprises ou administrations. À l'échelle de zones d'activités, on parle de PDMIE (Plan de Mobilité Inter-Employeurs), ce qui permet d'augmenter le volume de salariés concernés.

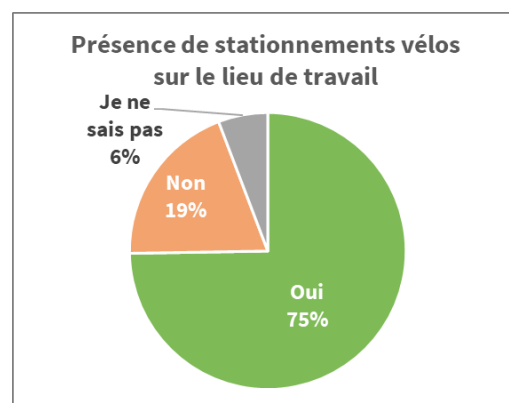
Très peu d'initiative ont été relevés sur l'Auxerrois. Seulement 4 % des répondants au questionnaire pour les actifs déclarent disposer d'un PDME dans leur entreprise.

Des dispositifs incitatifs en développement

- 30 % des actifs déclarent pouvoir bénéficier dans leur entreprise du **Forfait Mobilité Durable** ;
- 10 % peuvent disposer de **vélos de service** pour leurs déplacements professionnels (ce qui est souvent le cas des employeurs publics) ;

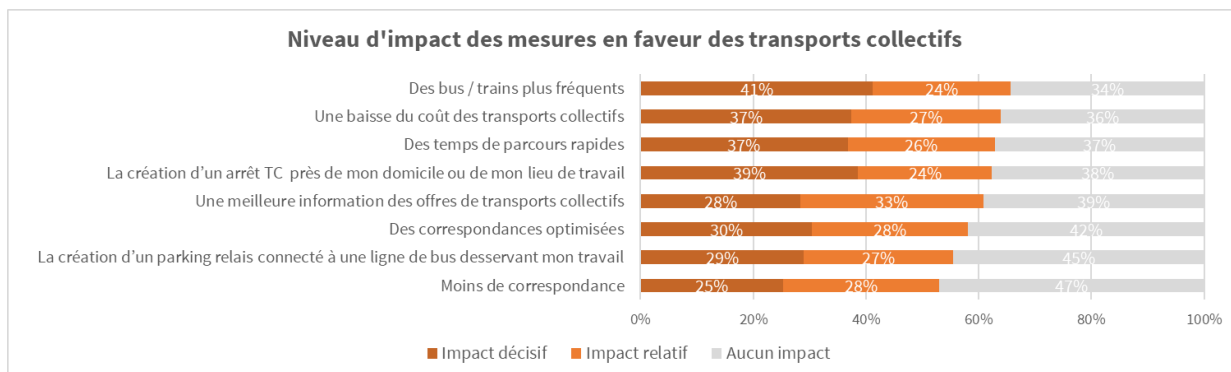
- 22 % peuvent avoir recours à une **plateforme de covoiturage** au sein de leur structure (ou à l'échelle de la zone) ;
- Et 30 % déclarent ne pas savoir si ces dispositifs leur sont proposés.

Spécifiquement sur le **stationnement vélos**, les $\frac{3}{4}$ des actifs disposent d'un tel équipement. La présence de stationnements vélos sécurisés est un levier majeur de report modal pour les actifs, allant de pair avec la présence d'aménagements cyclables pour venir sur site.



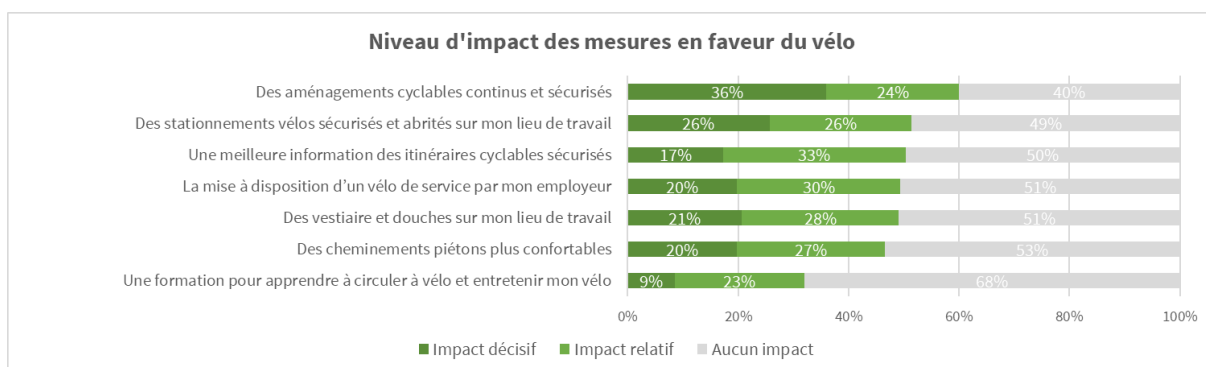
Les leviers et leurs impacts

Sur les transports collectifs, des actions d'amélioration de l'offre TC des collectivités :



Des impacts plus modérés sur le déploiement de services et aménagements vélo liés notamment au poids plus important de la distance dans le choix modal (moins de recours aux modes actifs).

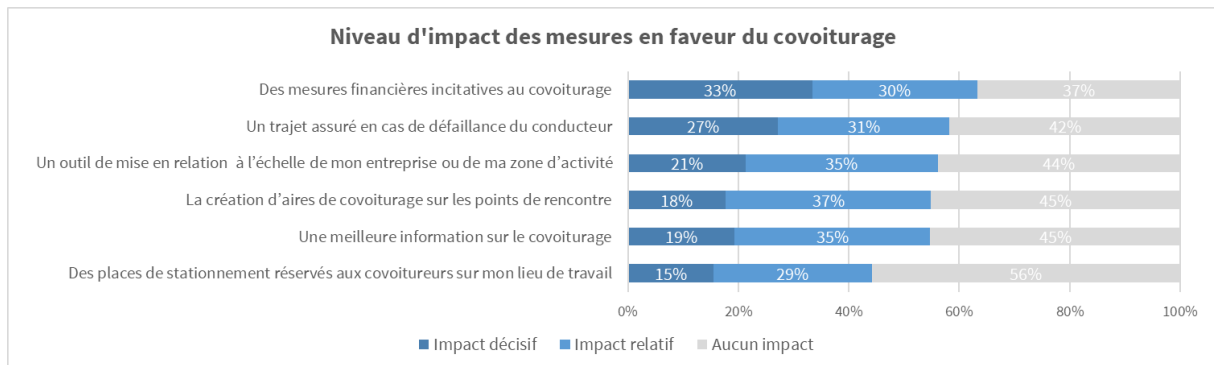
On relève des actions importantes aussi bien de la part de la collectivité sur le déploiement d'un réseau cyclable sécurisé et une meilleure information, que sur les actions de la part des employeurs comme l'installation de stationnements vélos sécurisés, de douches/vestiaires et la mise à disposition d'une flotte de vélos de service.



Des impacts modérés à forts des mesures en faveur du covoiturage

Les actions en faveur du covoiturage doivent être menées conjointement entre la collectivité et les employeurs, que ce soit sur

les mesures financières incitatives, le déploiement d'outil de mise en relation et une meilleure information. La collectivité peut quant à elle travailler à une garantie retour et à signaler ou créer des lieux de rencontre pour covoitureurs.

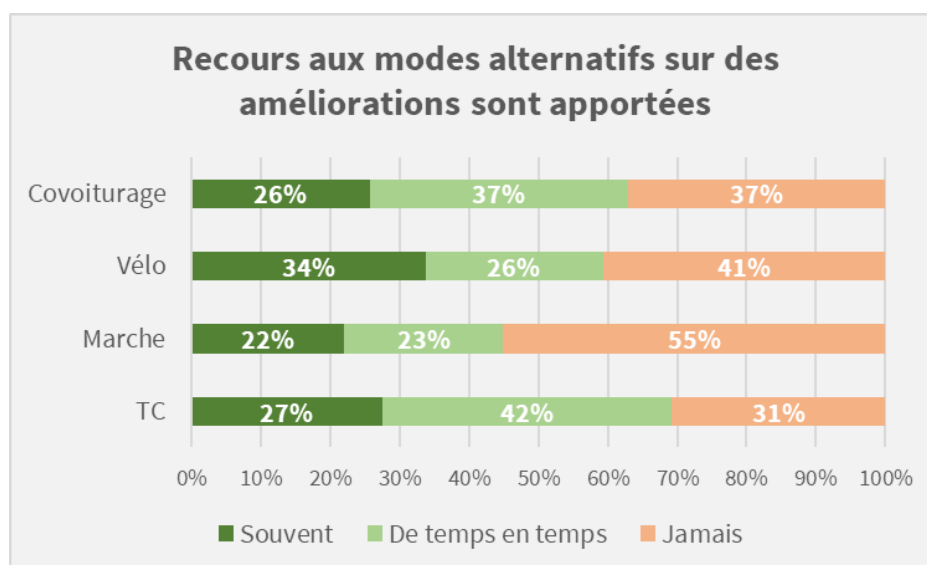


Des potentialités de report

En admettant des améliorations significatives des offres de mobilité, des potentialités de report important :

- vers les transports publics ;
- vers le covoiturage ;
- vers le vélo.

Mais des reports sur le long terme à confirmer car moins d'1 personne sur 3 pense modifier de manière quotidienne sa mobilité.



2. Les déplacements des actifs

*Synthèse cartographique
des déplacements
domicile-travail des actifs
de 7 employeurs de la CAA*

Enseignements de l'analyse des base RH de 7 employeurs de l'Auxerrois

La Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois a sollicité auprès des principaux employeurs de l'Auxerrois leur base RH anonymisée recensant l'adresse de leurs salariés/agents.

Cette analyse a pour objectif de mieux connaître les flux de déplacements des actifs et d'identifier les potentialités d'utilisation du covoiturage et déterminer les opportunités quant au développement de ce type de services.

7 employeurs ont répondu positivement, 3 employeurs privés et 4 employeurs publics, représentant 3 641 actifs :

- La MDRY ;
- Le lycée Jacques Amyot ;
- Le centre hospitalier ;
- Transdev ;
- Fruehauf ;

- HMY ;
- La DTT de l'Yonne.

Enseignements globaux



- **10,8 km** : la distance moyenne parcourue par les actifs des 7 établissements.



- **27 % habitent à moins de 5 km** de leur lieu de travail et 48 % à moins de 10 km, soit des distances réalisables à pied ou à vélo (sous réserve de la présence d'aménagements sécurisés).

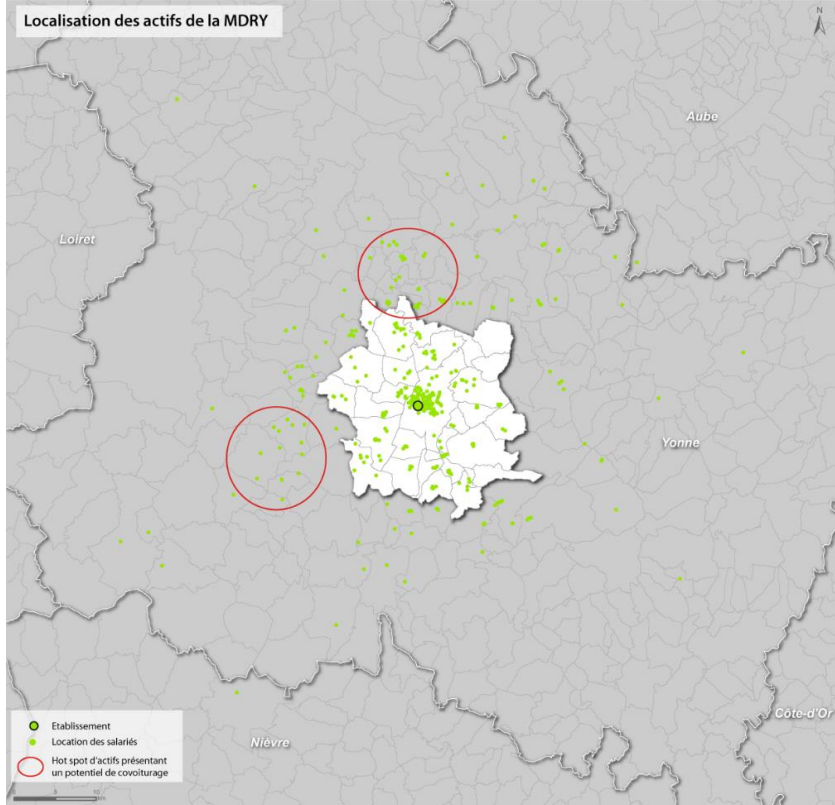
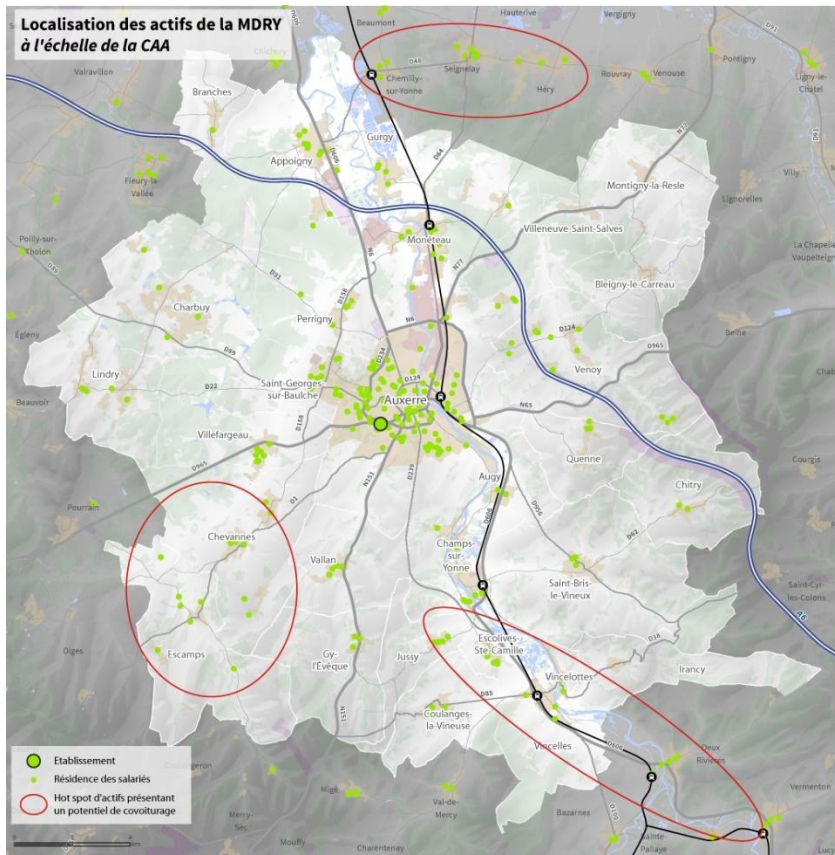


- **1855 €/an** : le prix moyen supporté par les actifs pour rejoindre leur lieu de travail en voiture (*base PRK 0,35 €/km sur 220 jours par an en ne considérant que les trajets supérieurs à 2 km*). Le simple coût du carburant est de 700 €.

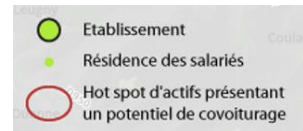


- **14 %** : habite à moins de 5 min à pied d'un arrêt Leo desservi toutes les 30 min

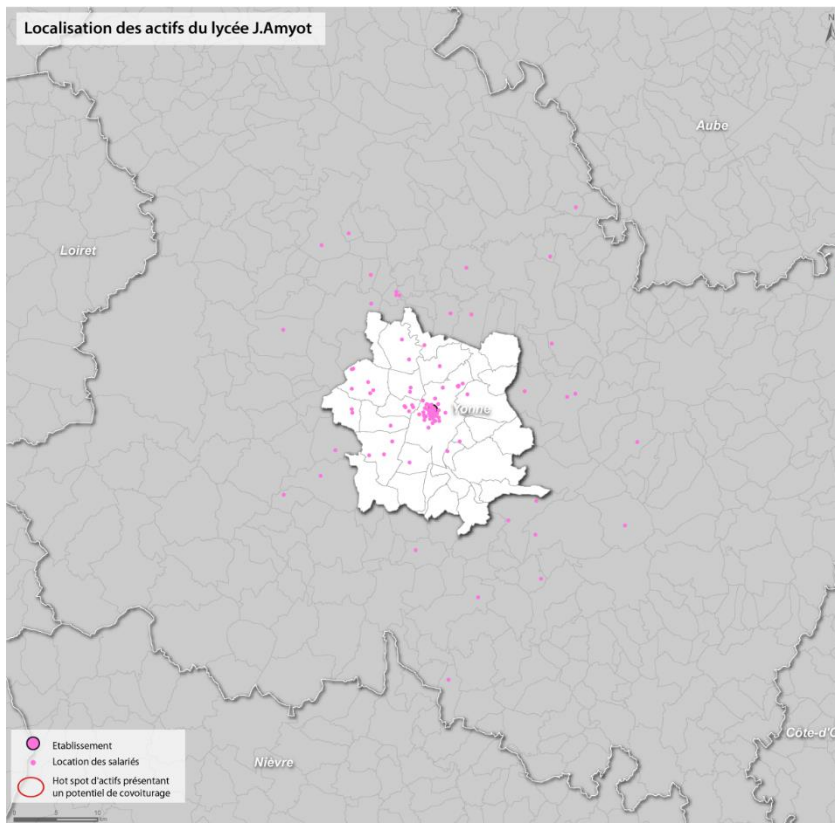
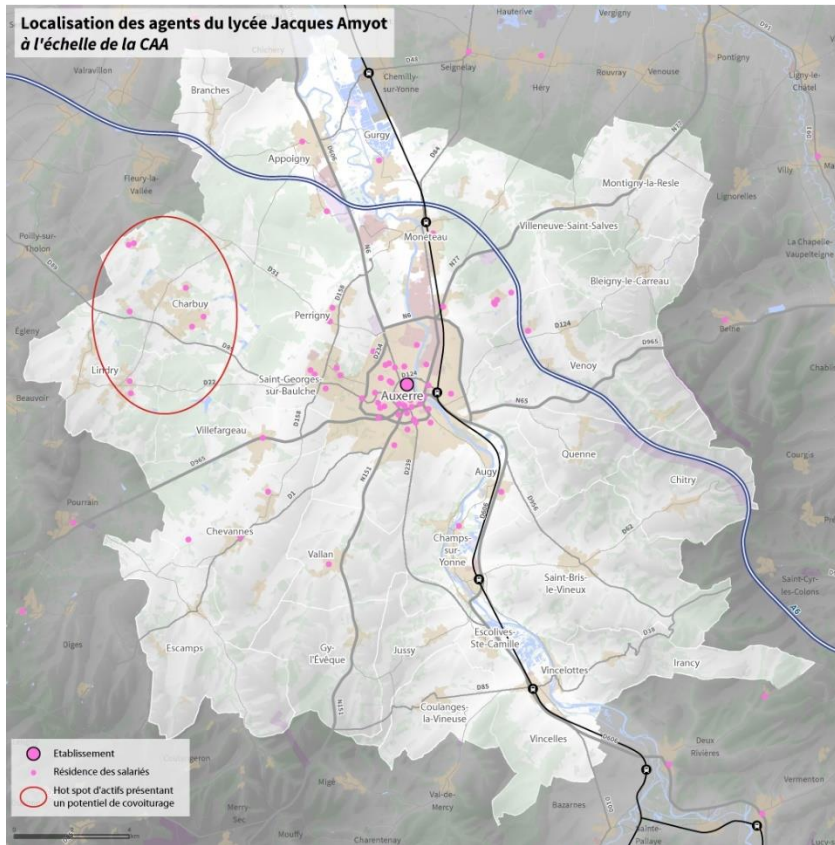
La MDRY



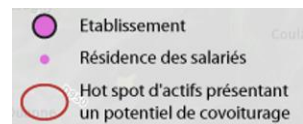
Effectif de l'établissement		467
Part des salariés habitant à...	Sur la CAA	67 %
	< 2 km 	19 %
	2-5 km 	16 %
	5-10 km 	20 %
	10-20 km 	29 %
	> 20 km 	15 %
	5 min d'un arrêt Leo desservi à fréquence 30 min ou moins 	15 %
1 km d'une gare TER (hors Auxerre) 	7 %	



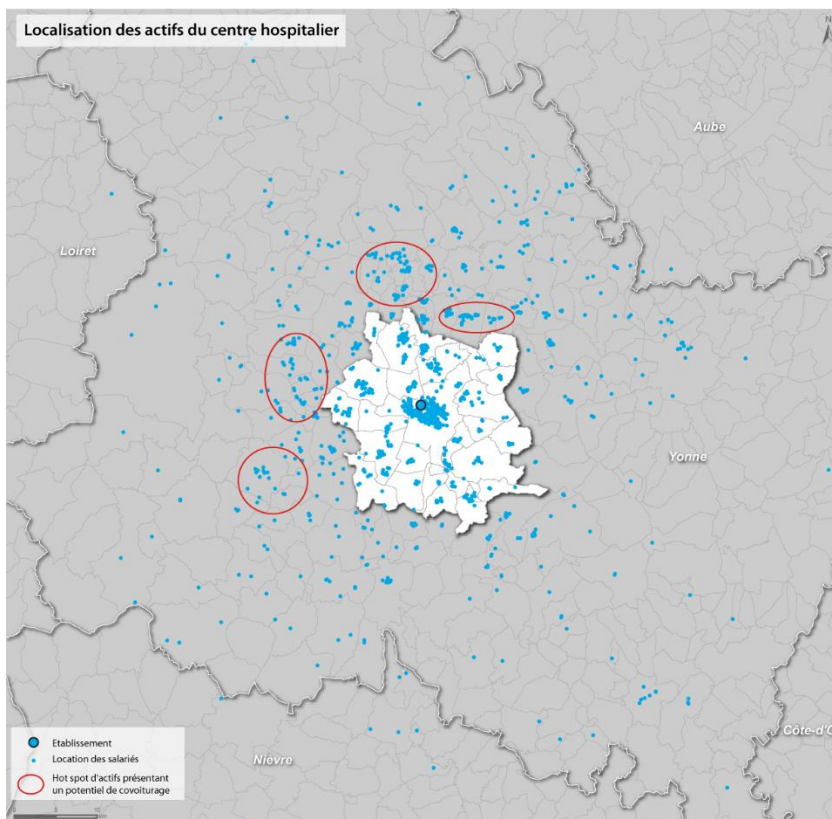
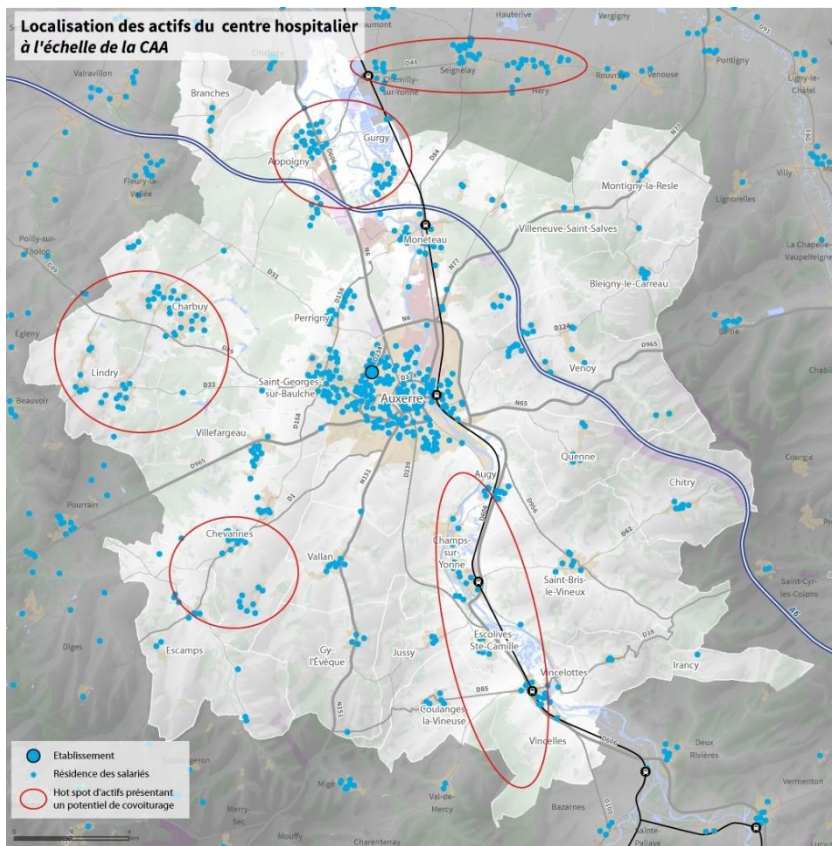
Le lycée Jacques Amyot



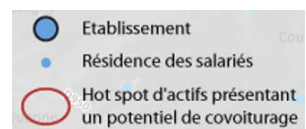
Effectif de l'établissement		119
Part des agents habitant à...	Sur la CAA	73 %
	< 2 km 	42 %
	2-5 km 	10 %
	5-10 km 	15 %
	10-20 km 	21 %
	> 20 km 	12 %
	5 min d'un arrêt Leo desservi à fréquence 30 min ou moins 	27 %
1 km d'une gare TER (hors Auxerre) 	3 %	



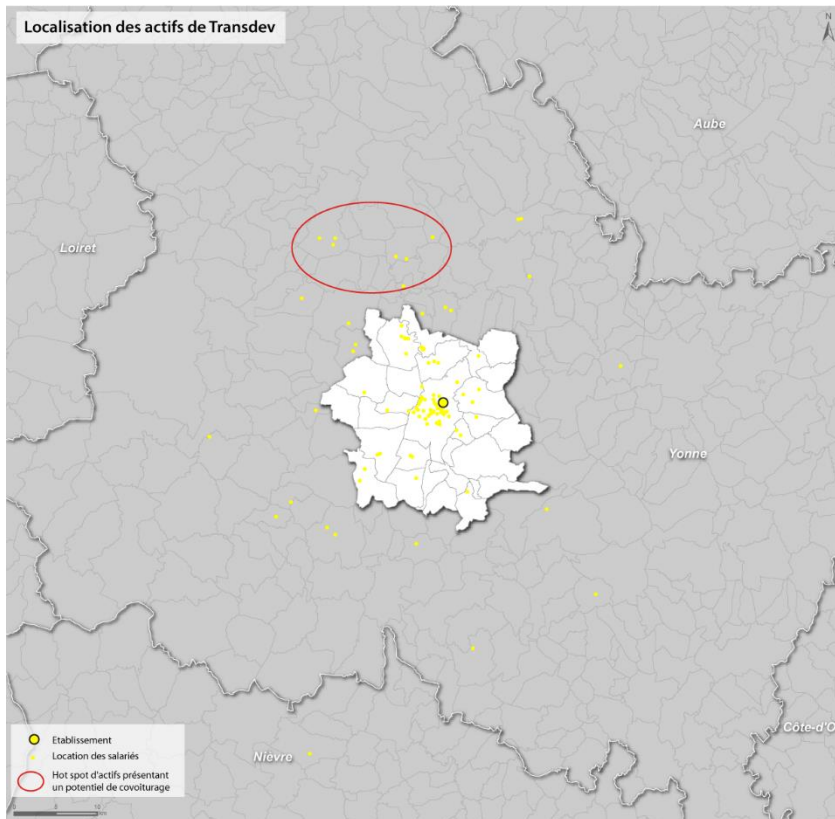
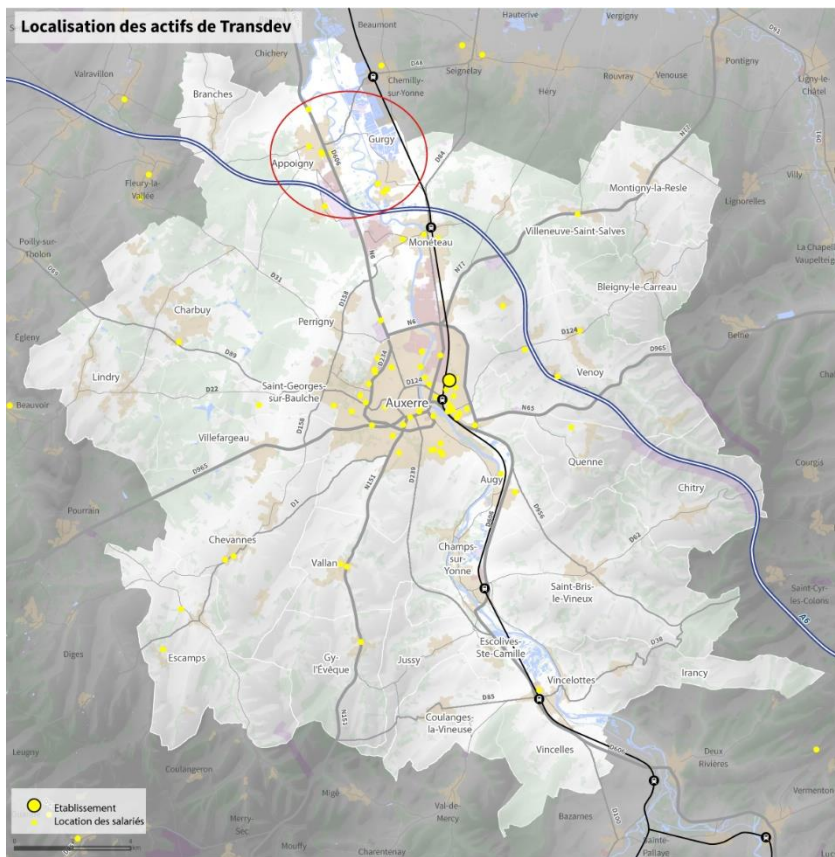
Le centre hospitalier



Effectif de l'établissement		1 747
Part des agents habitant à...	Sur la CAA	56 %
	< 2 km 	12 %
	2-5 km 	15 %
	5-10 km 	20 %
	10-20 km 	32 %
	> 20 km 	21 %
	5 min d'un arrêt Leo desservi à fréquence 30 min ou moins 	13 %
1 km d'une gare TER (hors Auxerre) 	6 %	



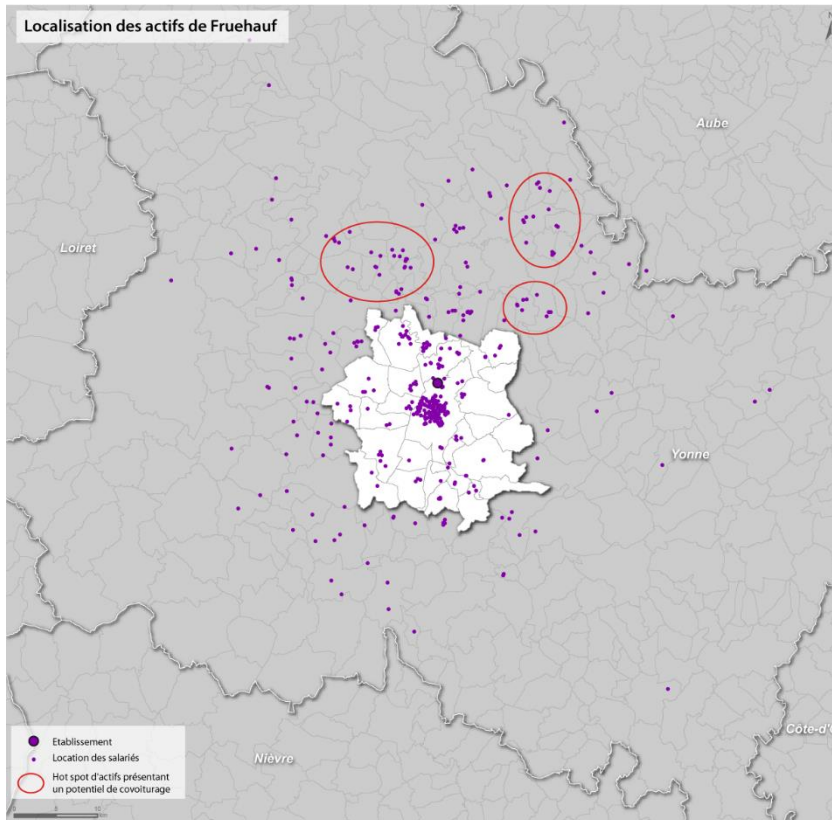
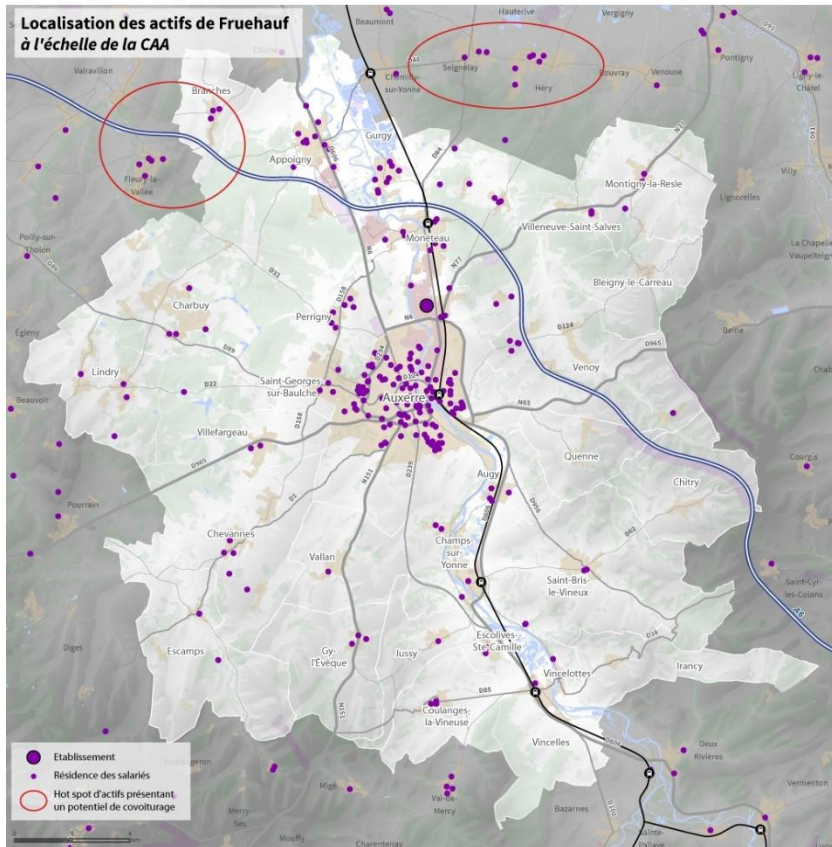
Transdev



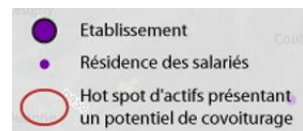
Effectif de l'établissement		111
Sur la CAA		74 %
Part des salariés habitant à...	< 2 km 	17 %
	2-5 km 	28 %
	5-10 km 	14 %
	10-20 km 	23 %
	> 20 km 	17 %
	5 min d'un arrêt Leo desservi à fréquence 30 min ou moins 	24 %
1 km d'une gare TER (hors Auxerre) 	5 %	

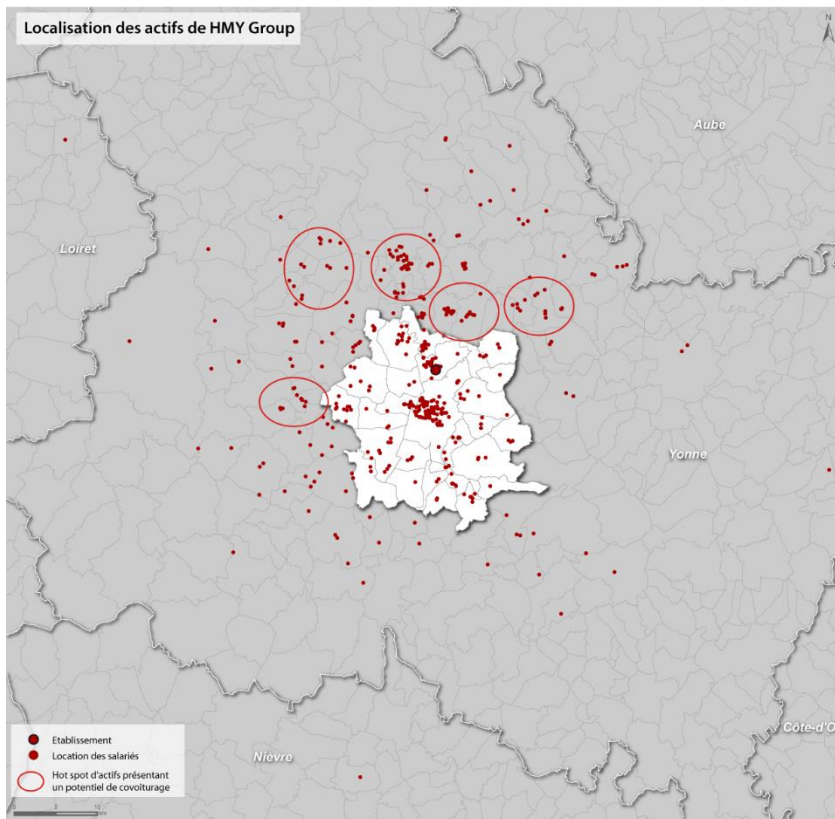
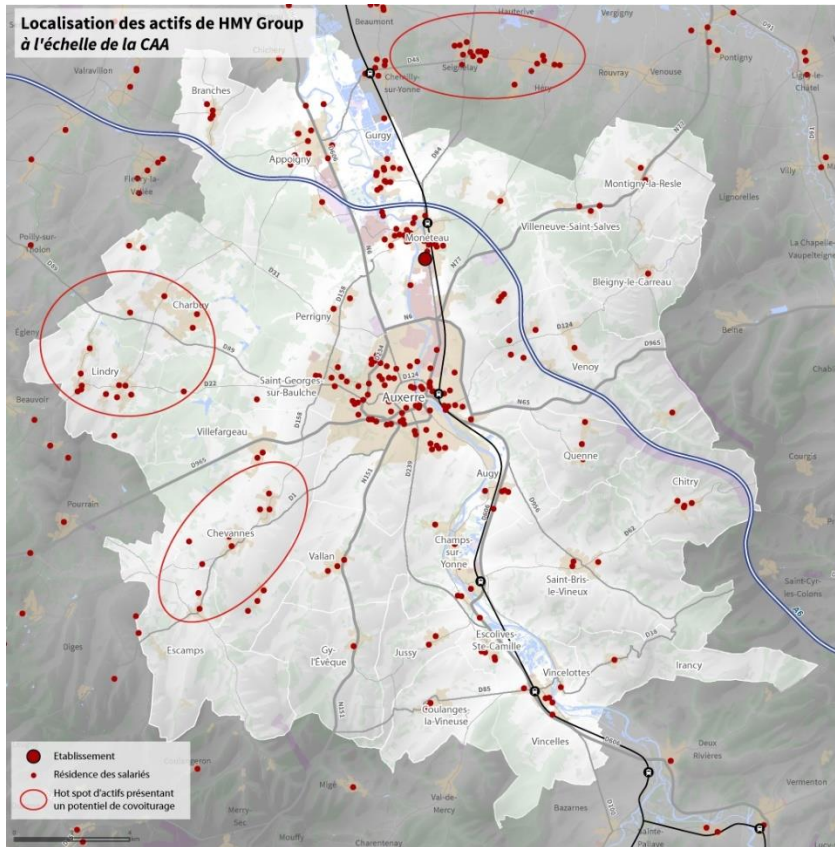
- Etablissement
- Résidence des salariés
- Hot spot d'actifs présentant un potentiel de covoiturage

Fruehauf

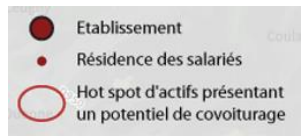


Effectif de l'établissement		492
Sur la CAA		57 %
Part des salariés habitant à...	< 2 km 	1 %
	2-5 km 	27 %
	5-10 km 	20 %
	10-20 km 	25 %
	> 20 km 	26 %
	5 min d'un arrêt Leo desservi à fréquence 30 min ou moins 	18 %
1 km d'une gare TER (hors Auxerre) 	4 %	

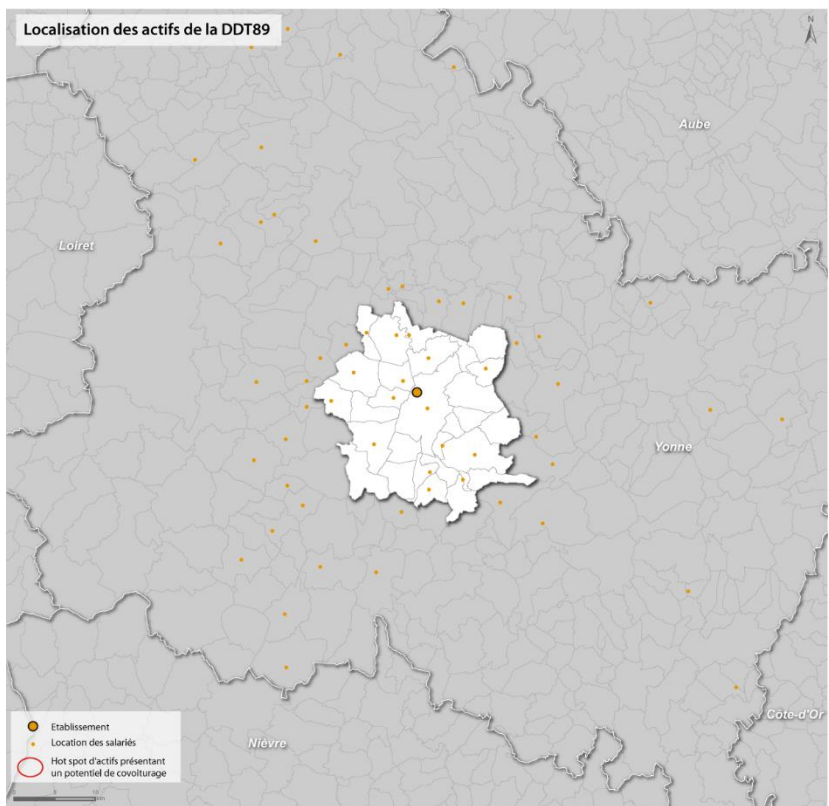
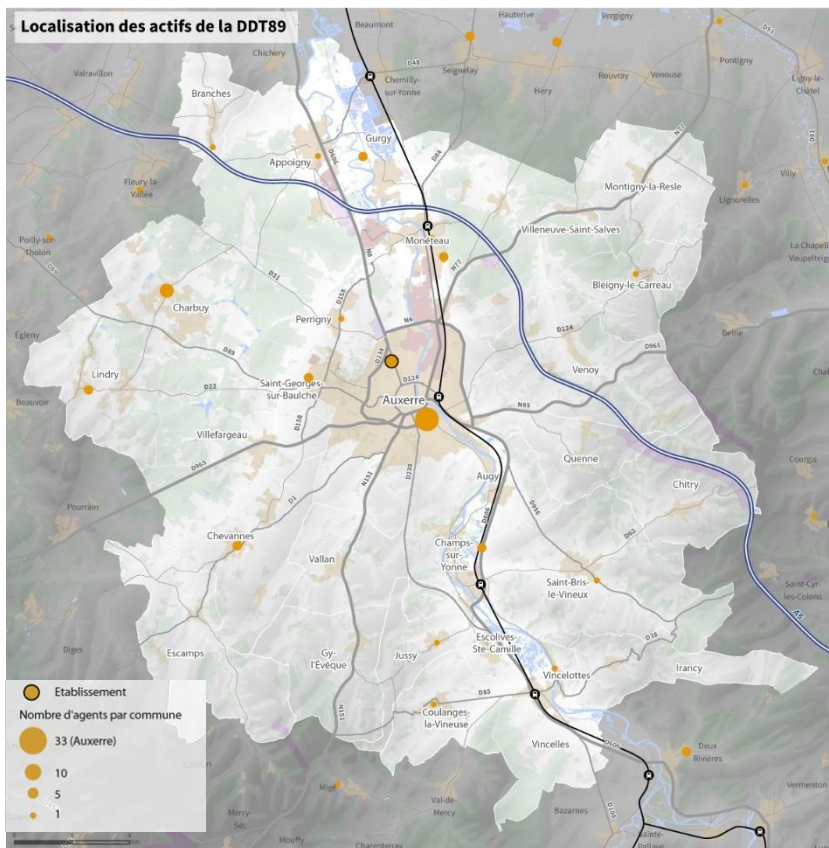




Effectif de l'établissement		566
Part des salariés habitant à...	Sur la CAA	50 %
	< 2 km 	4 %
	2-5 km 	9 %
	5-10 km 	27 %
	10-20 km 	33 %
	> 20 km 	28 %
	5 min d'un arrêt Leo desservi à fréquence 30 min ou moins 	9 %
1 km d'une gare TER (hors Auxerre) 	9 %	



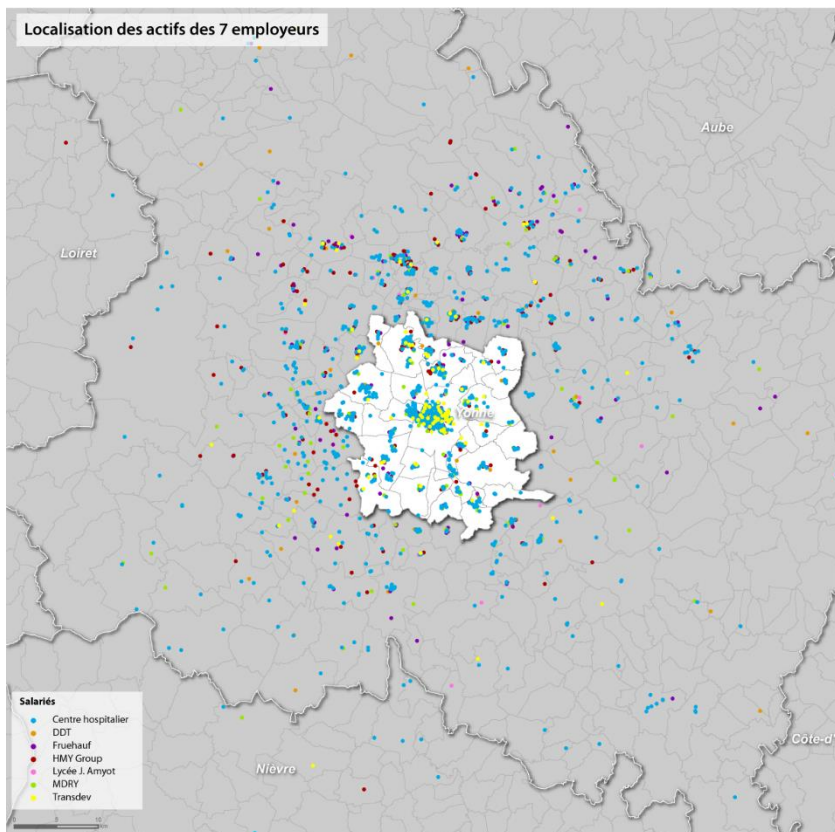
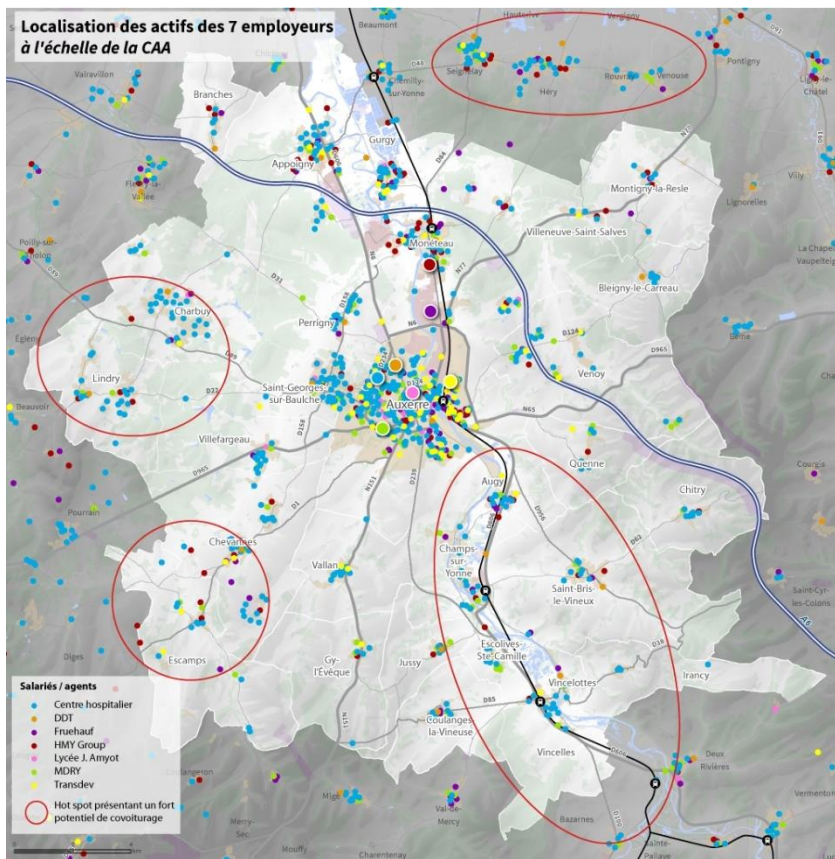
DDT de l'Yonne



Effectif de l'établissement		139
Part des agents habitant à...	Sur la CAA	55 %
	< 2 km 	29 %
	2-5 km 	
	5-10 km 	18 %
	10-20 km 	25 %
	> 20 km 	27 %
	5 min d'un arrêt Leo desservi à fréquence 30 min ou moins 	-
1 km d'une gare TER (hors Auxerre) 	4 %	

Attention : Pour la DDT, seule la commune de résidence figurait dans la base, l'adresse (rue) n'apparaissait pas. Il est alors impossible d'analyser la base lorsque l'on considère des petites distances (2 km). Sur la carte, un point signifie qu'il y a 1 ou un plusieurs agents résidants dans cette commune.

Au global pour les 7 employeurs



Effectif global		3 641
Sur la CAA		58 %
< 2 km		11 %
2-5 km		16 %
5-10 km		21 %
10-20 km		30 %
> 20 km		22 %
5 min d'un arrêt Leo desservi à fréquence 30 min ou moins		14 %
1 km d'une gare TER (hors Auxerre)		6 %

Part des salariés habitant à...

